

ORIGNY EN THIERACHE



BULLETIN 39
Juillet 2017



MOT du MAIRE

Le 4 mai 2017, le conseil municipal a voté le budget 2017 après que le compte administratif 2016 soit validé par l'assemblée. Ce dernier laisse apparaître une situation stable malgré un contexte de diminution des dotations de l'Etat, ce qui a valu une adaptation à la hausse de la fiscalité communale, en veillant à ce que celle-ci reste dans la modération.

La commune s'était engagée sur la réalisation de travaux d'investissement et notamment les réfections de voiries (rues de la Fontaine, des Fleurs sauvages, des Masurettes) et du pont de la rue Chantraine. Ceux-ci ont été effectués dans le courant du premier semestre, et je vous en laisse découvrir le résumé dans les pages de ce bulletin.

Je veux profiter de ce numéro, pour évoquer les différents commentaires négatifs concernant l'entretien du cimetière d'Origny. Je peux assurer que cet endroit propice au recueillement en mémoire des chers disparus de chaque famille, n'est pas oublié dans les multiples tâches des employés communaux, qui ne négligent en rien l'entretien du cimetière. Je rappelle que désormais les produits de désherbage en usage auparavant sont désormais interdits d'emploi, pour les collectivités. A souligner que, le respect, la propreté et l'entretien de notre environnement ne sont pas dévolus exclusivement à la collectivité locale, mais résultent d'une implication de chacune et chacun.

Sur le registre de la convivialité, je remercie les particuliers, les bénévoles associatifs, les services communaux qui œuvrent pour assurer le bien vivre ensemble dans notre village et je vous invite à soutenir par votre présence et vos actions, les organisations événementielles qui pourvoient l'agenda annuel de la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture, et que cette période estivale soit pour vous, bénéfique à la préparation d'une excellente rentrée 2017.

Christiane PINCKERS

Compte rendu du conseil municipal du 4 mai 2017

Compte administratif 2016 et compte de gestion 2016.

Madame le Maire présente au conseil le compte de gestion 2016. Après délibération, il est approuvé par l'assemblée.

Affectation du résultat de fonctionnement 2016.

Le conseil municipal décide d'affecter une somme de 138393,69 € en investissement en laissant le solde nul en fonctionnement.

Fiscalité locale

L'assemblée appelée à délibérer sur le taux des taxes locales décide de retenir pour l'année 2017 les taux suivants:

Taxe d'habitation: 17,54 %,

Taxe sur le foncier bâti: 19,95 %,

Taxe sur le foncier non bâti: 45,23 %

Budget Primitif 2017 de la commune

Madame la Maire présente au conseil municipal le projet de budget pour l'exercice 2017.

Elle répond aux questions et apporte des précisions sur divers points. Après délibération, le conseil municipal approuve le budget.

Constitution d'une provision dans l'exercice 2017

Madame le Maire rappelle que le Tribunal administratif a été saisi par un agent de la commune en 2016, lequel veut obtenir la reconnaissance de maladie professionnelle pour une pathologie datant de septembre 2011.

Par application de l'article L 2321-2 du code général des collectivités, une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la commune en fonction du risque financier encouru. Madame le Maire propose d'inscrire un montant de 50 000 € à l'article 6875 afin de constituer cette provision. Le conseil municipal approuve et décide d'inscrire les crédits nécessaires dans le budget 2017.

Mise aux normes de l'installation électrique des vestiaires du stade Jean Tirot: demande de subventions.

Suite aux explications données par Madame le Maire, le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès de la fédération française de football à hauteur de 10 % sur une base de 17088,90 € TTC soit 1709 €, une subvention au titre de la DETR et également une au titre du CDDL. La municipalité s'engage à réaliser les travaux dans un délai de 2 ans dès la notification de ces subventions.

Aménagement de la traversée du hameau du Chaudron

Convention à réaliser avec le département de l'Aisne.

Madame le Maire expose le projet de la traversée du hameau du Chaudron. Comme cette voie est départementale (CD 963), il est nécessaire de signer une convention avec le département. Le conseil autorise Madame le Maire à signer la convention et à effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de ce projet.

Demandes de subventions

Dans le projet d'aménagement de la traversée du hameau, les aménagements routiers et paysagers ainsi que ceux à réaliser pour favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite ouvrent droit à diverses subventions.

Le conseil, après en avoir délibéré sollicite une subvention au titre du CDDL, une au titre de la DETR, une au titre de la réserve parlementaire et encore une au titre des amendes de police. Sous réserve de l'octroi de ces subventions, il s'engage à réaliser les travaux dans un délai de 2 ans à compter de la notification de ces subventions.

Contrat d'assurance des risques statutaires encourus par les agents affiliés à la CNRACL

Madame le Maire présente au conseil les conclusions du centre de gestion quant à cette protection:

Le centre de gestion a informé la municipalité du résultat de l'offre de marché: c'est la compagnie AXA qui a été missionnée. Le centre de gestion a décidé de gérer ce dossier qui comprend les prestations suivantes: suivi des dossiers, mise en place éventuelle de contrôles médicaux ou d'expertises, conseils aux collectivités et suivi administratif.

Après délibération, le conseil décide d'adhérer au contrat proposé par le centre de gestion dans l'option 4 et au contrat groupe du centre de gestion. Il autorise Madame le Maire à signer la convention avec le centre de gestion et le contrat d'assurance ainsi que tout document s'y rapportant. Il prévoit les crédits nécessaires au budget, y compris le coût de la prestation du centre de gestion.

Contrat d'assurance des risques statutaires encourus par les agents affiliés à l'IRCANTEC

Selon le même protocole avec le centre de gestion, c'est l'assureur CNP qui a été missionné.

Dossiers USEDA

Madame le Maire a présenté deux dossiers pour la réfection des lampadaires dégradés accidentellement, une rue de la Maladrerie et l'autre sur le parking de la gare. Les coûts de réparation seront bien sûr pris en charge par les responsables de ces dégradations.

Compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2017

Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de cette DSIL:

pour la mise en sécurité et la réparation de la partie supérieure des 3 ponts franchissant la ligne SNCF Hirson-Laon.
pour le projet de la traversée du Hameau du Chaudron (voir CR du conseil du 4 mai).

Il s'engage à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la notification de l'octroi de la subvention.

Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de Gaz

Après l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

- De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire arrêté au 31 décembre de l'année précédente,
- Que ce montant sera revalorisé chaque année en fonction de l'évolution du linéaire de la période correspondante et de l'index ingénierie publié au 1^{er} janvier. La recette correspondante sera inscrite au budget.

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le rapport de la CLECT de la communauté de communes des 3 rivières (CC3R).

Vu l'article 1609 du code des impôts, vu la circulaire du 15 septembre 2004 relative aux nouvelles dispositions concernant l'intercommunalité et vu le rapport définitif établi par la CLECT de la CC3R du 21 mars 2017,

Le conseil adopte la proposition de la CLECT relative à la réduction des attributions de compensation suite aux transferts des contributions SDIS à la CC3R et la prise en charge par cette dernière de l'installation de la fibre optique.

Il approuve le rapport de la CLECT du 21 mars 2017 relatif à l'évaluation des charges transférées.

Aménagement des rythmes scolaires

En prévision de la promulgation du décret rendant aux communes le choix du rythme scolaire hebdomadaire, le conseil municipal, consulté par Madame le Maire décide, sous réserve de la promulgation du décret et l'approbation du conseil d'école, de revenir à la semaine des 4 jours dès la prochaine rentrée.

A
G
E
N
D
A

Les colis du CCAS offerts aux aînés seront distribués le 9 décembre 2017 après le concert de l'harmonie auquel toute la population est invitée.

Amical'danse organise une porte ouverte le 14 septembre, occasion ainsi offerte à ceux qui souhaitent découvrir ses divers activités, voire de s'y inscrire.

L'harmonie municipale se produira à la maison de retraite le 10 septembre à 15h. Elle organise par ailleurs un loto le 4 novembre.

L'ASCA organise sa bourse aux jouets les 18 et 19 novembre 2017.

Le comité des fêtes, sous la houlette de Céline Loize, (tel: 06 25 31 26 79) a organisé le 7 mai sa cinquième sortie qui a emmené 60 personnes à la foire de Paris. Le 8 août, une nouvelle sortie pour Paris, le musée Grévin et la Seine en bateau, en particulier, affiche complet. Ces sorties sont très bien accueillies par les participants dont beaucoup sont devenus des habitués. Sur cette photo, distribution de petits pains au chocolat et d'une boisson à l'arrivée



L'association Randonnée Nature et Culture de Vervins organise une marche de 10 km au départ de la place de la mairie à 9 h 15. Avis aux amateurs; renseignements auprès de A Pargneaux: 03 23 98 18 56.

Etat civil

Naissances

- 15 avril: **Armance** de Floris NOMMAY et de Laetitia ROUX
21 mai : **Timéo** de Jérémy FEREZ et de Emilie FLEURY
2 1juin: **Yliana** de Christophe BRASSEUR et de Béatrice CHARLIER
2 juillet: **Marceau** de Pascal MARECHAL et de Jessica LAURENT
12 juillet: **Milla** de John VISSE et de Laétitia HENIN

Mariages

29 avril: **Anthony PETIT et Ludivine DOUBLET**



06 mai: **Guillaume PIRET et Hélène LEFEVRE**



08 juillet: **Julien MEPA et Cindy CHRETIEN**

Décès

- 20 janvier: Alain MARCOUX, 72 ans, à la maison de retraite
12 février: Daniel HOUDELET, 66 ans
16 février: Christian SAUVAGE, 67 ans
02 mars: Michel CARRE, 90 ans
21 avril: Lucienne LEFEVRE, veuve DURIN, 82 ans
21 mai: Juliette POSEZ, 104 ans, à la maison de retraite
21 mai: Geneviève DEPARIS, 62 ans, à la maison de retraite
10 juillet: Denise MARECHAL, veuve VIIGNOL, à la maison de retraite

Fête des voisins



Pour le 6^{ème} année une vingtaine de voisins de la rue de la fontaine se sont retrouvés pour un repas partagé et un après-midi festif. De plus en plus nombreux pour l'occasion, les participants sont heureux de faire mieux connaissance et l'ambiance est excellente. Belle initiative. Pensons y.



FETE COMMUNALE



C'est sous un soleil généreux que s'est déroulée la fête communale des 17 et 18 juin.

Vendredi 16 juin

Comme les années dernières, c'est par un apéritif offert à la population par le comité des fêtes que s'est ouvert ce temps fort du week-end festif.

Il a été animé par le club des Sambarioca avec ses percussions sur des rythmes de samba. Les amateurs purent s'initier à ces rythmes après la prestation;

Le SCO avait, pendant ce temps, réuni une trentaine de vétérans, courageux et bien décidés à se battre dans un match très amical.. Des verts et des rouges qui a gagné ? Les verres ... d'eau bien sur, absolument nécessaires sous cette chaleur et avec des efforts nullement comptés.

L'ASCA quant à elle organisait en soirée son tournoi de tennis de table. 18 participants se sont affrontés dans une bonne ambiance et le tournoi s'est achevé vers 1 h du matin. Heureusement buvette et petite restauration étaient prévues par l'association pour soutenir joueurs et spectateurs.

Samedi 17 juin

Toute l'après midi, le concours de pétanque adulte eut beaucoup de succès en réunissant 16 doublettes. Il n'y eut pas de perdants puisque tous les participants reçurent un morceau de porc débité par Arnaud, notre boucher.

De nombreux jeux furent proposés aux enfants. Vers 16h, l'association « Amical'danse » fit une démonstration.

Ce fut ensuite l'harmonie municipale qui offrit son traditionnel concert. Cette année le thème est le Mexique. Des titres célèbres furent interprétés avec brio. « Mexico », musique de F Lopez et « Un Mexicain », musique de Ch Aznavour, ont été particulièrement applaudis car les enfants de l'école de musique mêlèrent leurs voix avec justesse aux instruments.





Avant le concert, l'harmonie profitait du beau temps pour faire sa photo annuelle sur l'escalier de l'église. On y remarque en particulier les beaux costumes mexicains très colorés des enfants de l'école de musique; le sombréro était de rigueur sous le soleil ardent !

En soirée, fut servi le repas sous chapiteau pour les personnes qui s'y étaient inscrites mais toute la population pouvait profiter de l'animation du DJ et danser à volonté. La buvette du comité des fêtes fournissait, avec efficacité, un grand choix de boissons où chacun pouvait y trouver son plaisir.

Dimanche 18 juin

Une belle journée de fêtes se profilait de nouveau avec un soleil généreux que l'on ne connaît qu'irrégulièrement en Thiérache mais bien plus fréquent au Mexique. C'est en effet ce lointain pays qui, comme l'harmonie la veille, était le thème du défilé de l'équipe des «Gringos Mexicanos ». Dans des costumes riches en couleurs, cette joyeuse équipe parcourait le centre bourg accompagnée de musique typique en passant par la maison de retraite où les résidents pouvaient ainsi profiter de ce spectacle dépayçant.



D'autres animations donnaient, comme d'habitude, l'occasions de profiter de ce grand moment de convivialité comme le concours de boules des enfants ou le lâcher de pigeons... Les enfants n'avaient bien sûr pas assez des tickets de manèges offerts par le comité des fêtes pour satisfaire leur bonheur de tourner sur les manèges ou de se poursuivre sur les autos tamponneuses.. Le comité des fêtes remercie ainsi tous les bénévoles et toutes les associations qui, par leur participation, ont fait de ce week-end de fête un excellent cru.



Evènements divers

107 ans !

On vit vieux à la maison de retraite St Vincent de Paul...qui compte actuellement trois centenaires. Les plus jeunes !! Sœur Anne Marie Seigneur, 101 ans et Wanda Ruczinski, 102 ans. Mais en février dernier, la doyenne de l'établissement a fêté ses 107 ans ! Albertine Marquette, épouse Cartier, est ainsi née le 19 février 1910 à Harcigny. Résidant dans l'établissement depuis 15 ans, Albertine est encore autonome et profite sereinement des privilèges de son âge. Peu bavarde, elle a néanmoins accueilli avec plaisir les signes d'affection et de gentillesse qui lui ont été donnés à l'occasion de cet anniversaire.

Elle était entourée d'une partie de sa famille dont son fils Michel, de la direction et des membres du personnel de l'établissement ainsi que de Mme Christiane Pinckers.



Carnaval des enfants



Le 25 février, le comité des fêtes a organisé le carnaval des enfants. Tous les enfants de la commune étaient invités à venir déguisés pour concourir.

Une trentaine d'enfants ont ainsi participé. Répartis en 3 classes d'âge, de 3 à 10 ans, ils se présentaient parés de déguisements riches en couleurs qu'avaient confectionnés avec bon goût leurs familles. Les princesses avaient la faveur des filles tandis que pirates, super man et autres chevaliers celle des garçons. Deux casques rouges en armes assuraient la sécurité de la manifestation. La tâche était difficile pour le jury qui dut pourtant se prononcer. Tous les participants reçurent un lot, petits jouets et friandises. Boissons et chouquettes étaient offerts à tous. Merci aux familles qui ont volontiers participé et aux membres du comité des fêtes qui ont organisé cette sympathique animation.



Vie de l'école



Ce printemps, les 6 classes de l'école d'Origny ont participé à une « classe d'eau ». Ils ont, au cours d'une semaine, travaillé en classe sur ce thème et également réalisé, selon les classes, diverses sorties. Au programme: exploration d'une mare prairiale du village, intervention de spécialistes sur le cycle de l'eau, rallye sur les économies d'eau, découverte de la faune et de la flore de la rivière. Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont fabriqué un remarquable moulin qui a été installé dans le Ton où il a tourné pendant plusieurs semaines.

Kermesse de fin d'année



Le vendredi 30 juin, l'association des « Amis de l'école d'Origny » organisait sa kermesse

Le ciel n'était guère clément mais cela n'a pas découragé les parents d'élèves de venir nombreux applaudir les enfants qui, sous la direction de leurs maîtres, montraient leurs talents de chanteurs ou danseurs. Heureusement un chapiteau avait été prévu pour accueillir les enfants lors de leurs dynamiques prestations. L'après midi se poursuivait dans la salle polyvalente où étaient proposés aux enfants des jeux divers et variés où les lots étaient nombreux. Pour les familles, un grand buffet de desserts fournis par les parents d'élèves et des boissons étaient proposés. Enfin, pour ceux qui le souhaitaient, la soirée pouvait se poursuivre en participant au barbecue organisé par l'association. Il faut remercier les enseignants et les bénévoles des « Amis de l'École » qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite. Nous rapportons ici l'appel adressé aux familles par la présidente de l'association qui sollicite de nouveaux volontaires pour participer à la vie de l'association qui doit être d'abord celle des parents d'élèves !



Les « Amis de l'École » ont parmi leurs objectifs celui de soutenir matériellement les enseignants et c'est encore ce qu'ils ont fait cette année en leur offrant divers outils pour enrichir leur pratique pédagogique autour des nouvelles technologies : un portable, 6 tablettes, une bibliothèque, un lecteur DVD, un vidéoprojecteur et un chèque

Remise de dictionnaires



Cette manifestation a été aussi l'occasion, pour la **municipalité**, de remettre aux futurs collégiens un dictionnaire de français, un atlas et un petit dictionnaire d'anglais. Même au temps des Wikipédia et autres encyclopédies virtuelles, le document papier reste un outil de travail essentiel et durable. Les enfants sont donc prévenus... Selon l'expression de Mme le Maire,

« Il n'y a justement que le dictionnaire qui place la réussite avant le travail.. » Alors bon courage les enfants !

Ont ainsi reçu ce précieux bagage: Noham Beclin, Clémentine et Marie Carpentier, Léa Cazier, Eloïse Comte, Mathilde Davrinche, Thomas Duchoquet-Bussard, Tom Guichard, Angèle Hardy, Angèle Josquin, Marie Jouniaux, Hugo et Mathéo Lejeune, Enzo Leroy, Sarah Marmignion, Logan Noisier, Noëlie Ormancey, Agathe Pezeril, Romain Richert, Lorenzo Ricouleau, Cloë Sarrazin, Grégoire Saucourt, Alexis Thalot, Lucas Trochain et Alexis Zimmer.

Commémorations

La municipalité a commémoré le 8 mai et le 14 juillet avec le soutien de l'harmonie, du corps des sapeurs pompiers volontaires et de la population. Au 8 mai, on notait la participation d'une trentaine d'enfants de l'école qui reprenaient, après la fanfare, une belle Marseillaise. Le 13 juillet, la nuit venue était d'abord éclairée par les flambeaux prudemment portés en défilé par de nombreux participants avant un très beau feu d'artifice. On félicite le brigadier chef Mickaël Potdevin, qui le 14, recevait, des mains de Madame le Maire, la médaille d'argent nationale pour 20 ans de service au corps des sapeurs pompiers



Fête de la musique



Le mercredi 21 juin, selon la tradition, l'harmonie municipale a animé le village en offrant à la population une aubade en soirée, d'abord au hameau du Chaudron, puis en celui des Routières pour terminer à l'ombre bien venue de la mairie, ce soir du solstice d'été étant particulièrement chaud. Merci à la vingtaine de musiciens que trop peu d'auriniens était présents pour applaudir.

Fête du hameau du Chaudron

C'est par un beau week-end ensoleillé que se déroulait la fête du hameau organisée par l'Amicale des jeunes du Chaudron. Le samedi 15 juillet fut l'occasion, pour de nombreux amateurs de participer à un karaoké lors du repas sous chapiteau. Le lendemain matin une brocante champêtre attirait de nombreux curieux tandis que l'après midi était marqué par un spectacle de jongleurs échassier de l'équipe Roby Spectacles. La soirée était animée par le DJ Divad ce qui permettait aux amateurs de danse de patienter avant un feu d'artifice éclatant et coloré.



Visite pastorale

La paroisse Notre Dame de Thiérache a connu un temps fort la première semaine de mars avec la visite pastorale de son évêque Renaud de Dinechin. Lors de cette visite, il est allé à la rencontre des paroissiens, bien sur, mais a également rencontré la population de la paroisse dans sa diversité professionnelle, culturelle et sociologique.

C'est ainsi qu'il a célébré une messe à Origny le jeudi 9 mars suivie d'une rencontre des groupes constitués des diverses actions de réflexion, de solidarité et de prières de la paroisse en la salle polyvalente. Venant de Paris où il était évêque auxiliaire et récemment nommé dans le diocèse, ces visites sont, pour l'évêque, essentielles pour découvrir les réalités pastorales, économiques et humaines du département.



Profession de foi

Le jeudi 25 mai, jour de l'Ascension, ce sont 15 enfants qui ont fait leur profession de foi à Origny en Thiérache. Pour l'événement, l'église accueillait une très nombreuse assistance avec les paroissiens, les parents, les familles et amis des enfants. Tous reconnurent la qualité de la célébration que l'abbé Jean Charles Delattre avait souhaité priante et marquante pour les enfants et leurs proches. A l'occasion de cette messe, quatre plus jeunes enfants communiaient pour la première fois.





Travaux de ce printemps

Deux tranches de travaux affectant la voirie ont été réalisées ou sont en cours.

Réfection du pont rue Chantraine

Etat de l'ouvrage: le tablier du pont présentait des phénomènes de percolation d'eau de surface, les riverains recevaient les eaux de ruissellement de la chaussée et de ses abords, les poutres porteuses étaient défectueuses et les garde-corps très vétustes n'étaient plus aux normes.

Les travaux de réfection ont donc été réalisés par l'entreprise CGCR de Buire qui fut mandatée suite à l'appel d'offre.

Coût de l'opération: 2300 € HT de maîtrise d'œuvre, les travaux, pour 39670 € HT et 8394 € d'avance de TVA.

Subvention FDS, 19355 € soit un coût à la charge de la commune de 22615 € HT.



Travaux sur voiries

Après appel d'offre, c'est l'entreprise Denys de Sévigny la Forêt qui a réalisé ces travaux:

1. Reprise des exutoires d'eaux pluviales, réalisation des accès, reprofilage de la chaussée en enrobé et rechargement des accotements **rue de la Fontaine et rue des Fleurs Sauvages.**

2. Reprofilage de la chaussée en enrobé et rechargement des accotements **Impasse de la Tannerie**

3. Reprise des exutoires d'eaux pluviales et réfection de la couche de roulement en enduit gravillonné **Chemin du bois du Roi et des Masurettes.**

4. Réfection de la couche de roulement en enduit gravillonné **rue de Plomion.**



Coût total des travaux: 116 400 € TTC soit :

97 000 € HT pour les travaux à l'entreprise et 19400 € d'avance de TVA.

Subvention FDS de 47530 € soit une charge communale de 49 470 € HT et l'avance de TVA.

